

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 D 01900 Numéro SIREN : 450 103 619 Nom ou dénomination : ALO

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2018 sous le numéro de dépôt 16310

DGFIP

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

1

BILAN SIMPLIFIÉ

16310

DGFIP N° 2033-A 2018

Désignation de l'entreprise ALO SARL

Néant

Adresse de l'entreprise 2 Ballée Raymond Cornon

35000 RENNES

Numéro SIRET* 4 5 0 1 0 3 6 1 9 0 0 0 3 4

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le 31/12/2017		Exercice N-1 clos le 31/12/2016	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres* }	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030	28 461	28 182	280	
	Immobilisations financières*(1)	040	042	120 000		120 000	1 803 840
Total I (5)		044	048	148 461	28 182	120 280	1 803 840
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
	Marchandises*	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3) }	068	070				
		072	074	5 963	5 963	14 405	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	3 061 532		3 061 532	989 568
Charges constatées d'avance*	092	094	115		115		
Total II		096	098	3 067 609		3 067 609	1 003 973
Total général (I + II)		110	112	3 216 070	28 182	3 187 888	2 807 813
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		130 000	130 000		
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		13 000	13 000		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		2 366 462	2 054 282		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		666 206	312 180		
	Provisions réglementées	140			97 832		
Total I		142		3 175 668	2 607 294		
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 398	139 110		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		2 368	3 228		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	5 856	7 454	58 181		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176		12 220	200 519		
Total général (I + II + III)		180		3 187 888	2 807 813		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	120 417		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	1 921 950		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

certifié conforme

P. Guegan

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

ADVENTI Informatique

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ALO SARL

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	97 832	602		604	97 832	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	97 832	682		684	97 832	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art L3113-3 et L3211-1 du Code des Transports)

800	☐
-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	917
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 600
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 341
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET
EFFECTIFS**

N° 2033-E 2018

Désignation de l'entreprise : ALO SARL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
		Durée en nombre de mois 12	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL I		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 + TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Période de référence		024-160 du	au
Date de cessation		186	
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel :		376	2
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Matériel de transport	28 044,50	416,67			28 461,17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 044,50	416,67			28 461,17
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées	1 802 889,72		1 802 889,72		
Prêts et autres immobilisations financières	950,00	120 000,00	950,00		120 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 803 839,72	120 000,00	1 803 839,72		120 000,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 831 884,22	120 416,67	1 803 839,72		148 461,17

L'entreprise a opté pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition sur immobilisations financières (titres) à compter de l'exercice ouvert le 01/10/2008.

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	28 044,50	137,15		28 181,65
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 044,50	137,15		28 181,65
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	28 044,50	137,15		28 181,65

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Matériel de transport :	Consommation temps	de 2 à 4 ans

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Amortissements dérogatoires	97 831,72		97 831,72	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	97 831,72		97 831,72	
TOTAL DES PROVISIONS	97 831,72		97 831,72	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>			97 831,72	

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	120 000,00		120 000,00	
Actif circulant				
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	5 628,85	5 628,85		
Débiteurs divers	333,77	333,77		
Charges constatées d'avance	114,70	114,70		
TOTAL DES CRÉANCES	126 077,32	6 077,32	120 000,00	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Emprunts et dettes financières divers	2 398,15	2 398,15		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 368,00	2 368,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	5,00	5,00		
Etat - Impôts sur les bénéfices	1 182,00	1 182,00		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	411,24	411,24		
Groupe et associés	5 855,97	5 855,97		
TOTAL DES DETTES	12 220,36	12 220,36		

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	423,76
Disponibilités	2 548,00
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	2 971,76

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340,00
Dettes fiscales et sociales	416,24
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 756,24

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	114,70
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	114,70

ANNEXE

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Parts sociales	100,00	1 300		

ALO
Société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 €
Siège social : 2 bis allée Raymond Cornon
35000 Rennes
RCS Rennes 450 103 619

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT VOTEE LORS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2018**

DEUXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit le bénéfice de 666 206 €, en totalité au compte « Autres réserves ».

A l'issue de cette affectation et compte-tenu de la décision de réduction de capital social par annulation de parts prise lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 2018, les capitaux propres de la Société s'élèvent désormais à 2 445 668 €, soit :

Capital social :	100 000 €
Réserve légale :	13 000 €
Autres réserves :	<u>2 332 668 €</u>
Capitaux propres :	2 445 668 €

Conformément à la loi, l'Assemblée générale indique qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Monsieur Pierre GUEGAN
Gérant

